



SECTION I

La crise de gestion de la diversité



Chapitre 1

La Côte d'Ivoire depuis 1993 : la réinvention risquée d'une nation

Francis Akindès

Introduction

Ce qu'il est convenu d'appeler crise militaro-politique est la paralysie politique de la Côte d'Ivoire depuis la nuit du 18 au 19 septembre 2002 par une rébellion armée. Des soldats de garnisons prirent des armes à Bouaké, Korhogo et Abidjan contre le pouvoir installé depuis octobre 2000. Ce qui fut d'abord présenté comme une mutinerie s'est transformé en un coup d'État militaire raté et en une rébellion. Cette sortie militaire a libéré une charge de violence dans la société ivoirienne. Elle a également planté le décor d'une situation de « ni paix, ni guerre » et figé la Côte d'Ivoire dans une partition territoriale en deux zones : la zone septentrionale, contrôlée par les rebelles rebaptisés cinq mois après « Forces nouvelles » et la zone méridionale restée sous contrôle des forces gouvernementales.¹

Cette crise militaro-politique fait suite à un premier coup d'État intervenu le 24 décembre 1999, lequel introduisait déjà une rupture dans un temps relativement long de stabilité politique. À partir de l'objectif de ce chapitre est de comprendre cette crise militaro-politique en la replaçant dans le processus de brutalisation de la société ivoirienne depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire indépendante. La thèse défendue dans la présente étude est la suivante : la crise militaro-politique marque la fin du compromis houphouétiste en même temps qu'elle ouvre le chantier politique de la réinvention d'une nouvelle idée de nation ; nouveau chantier sur lequel s'affrontent des visions antagonistes, au nom de la démocratie, mais paradoxalement dans un continuum de violence.

Dans la première partie, nous tenterons de montrer en quoi la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire est d'abord et avant tout un processus de

remise en cause de la vision houphouétiste qui a été pendant près de quarante ans le principe organisateur de la Côte d'Ivoire.

Dans la deuxième partie, nous tenterons d'analyser le paradoxe de l'escalade de violence politique enchâssée dans le double processus de démocratisation et de réinvention d'un soi collectif amorcée depuis 1993. Toutes choses qui dessinent la trajectoire risquée d'une définition politique plus collective de l'idée de nation ivoirienne, en l'absence d'une culture de débat politique et dans un contexte de fragilisation de l'État.

La nation ivoirienne : d'une vision personnalisée à une compétition des imaginaires

La crise est révélatrice des malaises au cœur de ce qui fut le facteur explicatif principal de l'exception ivoirienne en matière de stabilité politique : la vision monopolistique créatrice de la nation ivoirienne imputable à un homme, Félix Houphouët-Boigny. En l'espace-temps de renouvellement d'une génération, le maillage social, politique et économique de cette stabilité a dévoilé ses fragilités et reposé la question de la nation.

La Côte d'Ivoire rêvée de Félix Houphouët-Boigny

L'idée de nation ivoirienne, telle qu'elle s'est donnée à voir entre 1960 et 1993, fut le résultat du compromis houphouétiste que nous analysons ailleurs comme une ingénierie politique particulière (Akindès 2004). En s'appuyant sur ce compromis, Félix Houphouët-Boigny a réalisé la Côte d'Ivoire de son rêve.

Le compromis houphouétiste était un montage politico-économique autour duquel s'est progressivement développée une culture politique typiquement ivoirienne. Il tire sa force de la synergie de trois paramètres intimement liés et juste distingués ici pour les besoins de l'analyse :

- (i) **Une politique d'ouverture sur l'extérieur, mais fortement centralisée.** Celle-ci a consisté, pour Houphouët-Boigny, d'abord à assumer l'héritage de la politique coloniale d'aménagement du territoire ivoirien, ensuite après l'indépendance négociée, à transformer cet héritage en politique nationale de développement. Cet héritage comprend les cultures agricoles prioritaires dans lesquelles la Côte d'Ivoire s'est spécialisée (cacao, café, coton, hévéa, etc.), mais aussi le système d'approvisionnement en main-d'œuvre en provenance de l'ex-Haute-Volta (actuel Burkina Faso). L'adoption d'un code des investissements particulièrement attractif après

L'indépendance a complété le dispositif et a contribué à faciliter la mobilisation tous azimuts de capitaux et de savoir-faire étrangers. Cette économie politique a favorisé une forte concentration de populations immigrées sur le sol ivoirien (26 % de la population selon le recensement général de la population de l'habitat en 1998).

(ii) **La philosophie du « grilleur d'arachides ».** « L'on ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides ». Cette parabole africaine ne prend son sens que rapportée à une certaine représentation des attributs du pouvoir politique en Afrique en général, et en Côte d'Ivoire en particulier. Griller l'arachide suppose qu'à un moment donné de la cuisson, le grilleur en apprécie la teneur en sel. Symboliquement, la relation entre l'acte de griller et la bouche qui goutte tient dans le privilège du grilleur d'appartenir au cercle restreint de la clientèle politique, bénéficiaire de la répartition inégale, mais socialement et politiquement légitime du fait de son positionnement. L'évocation de la bouche renvoie ici à la logique de manducation fortement présente dans la représentation sociale de l'exercice du pouvoir politique en Afrique. En termes clairs, c'est une légitimation de la prévarication, de l'accumulation primitive avec une spécificité en Côte d'Ivoire : il s'agissait pour le président F. Houphouët-Boigny de créer, par ce biais, une bourgeoisie d'État. La philosophie du grilleur d'arachide justifie chez Houphouët-Boigny un savant mécanisme de patronage politique doublé d'un patrimonialisme. L'objectif affiché était de créer, même par l'enrichissement illicite, une bourgeoisie nationale capable de se transformer en classes d'investisseurs et d'entrepreneurs locaux de substitution, dans une économie ivoirienne dominée par le capital étranger et surtout français. À cet effet, la multiplication des organismes paraétatiques a été un puissant instrument de promotion de cette bourgeoisie qui était en même temps une clientèle politique, dans un contexte de confusion entre l'État, la nation et le parti unique et entre le bien public et le bien privé. Les élus de cette caste politique, tous appartenant au parti unique, le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), se distinguent par de grosses fortunes constituées à l'abri du parapluie politique et par un mode de consommation ostentatoire. Mais tout ce dispositif politico-économique s'appuyait sur une gestion particulière de la diversité sociale.

(iii) **Une gestion paternaliste de la diversité sociale.** Pour asseoir durablement son pouvoir, Houphouët-Boigny a développé une idéologie reposant sur le mythe de la légitimité des personnes issues

du groupe akan – dont il est originaire – à diriger les autres en raison de leur sens de l'État. Mais pour être efficace, cette idéologie s'est doublée d'un management particulier et efficace des groupes culturels constitutifs de la société ivoirienne fondée.²

L'idéologie de la propension naturelle des Baoulé – un sous-groupe akan – à diriger les autres que, selon Memel Fotê (1999), rien ne justifie, se double de la disqualification principalement de deux ethnies : les Dioula, nom générique des ressortissants du nord, mandé et gur, mais surtout musulmans ; les Bété, figure de la négativité absolue (Memel Fotê 1999).

Sous le rapport politique, Dioula et Bété constituent, par leurs prétentions politiques, un danger pour l'État et la nation : les Bété, pour leur incompatibilité culturelle avec la fonction présidentielle, les Dioula, pour être des propagateurs potentiels de l'islam. Ces éléments d'anthropologie négative définissent en creux des qualités plus dignes d'une classe politique idéale. Par hypothèse, ces qualités sont attribuées aux seuls Akan, en particulier aux plus activistes d'entre eux, les Baoulé et Agni, qui se font le plus entendre.

Cette construction positive d'une représentation de soi par opposition aux autres a contribué à la sédimentation d'une batterie d'histoires imaginaires et de marqueurs psychosociologiques des groupes sociaux. Elle devient de ce fait une compétence ordinaire et régit le rapport des imaginaires sociaux collectifs au politique. Dans les cercles akan et particulièrement baoulé, la psychologisation de cette anthropologie spontanée a entretenu pendant longtemps l'efficacité politique du mythe de la race prédestinée à l'exercice du pouvoir, ce que les autres groupes leur contestaient en attendant d'avoir l'occasion de prouver le contraire.

Jusqu'au début des années 1980, l'euphorie des temps de croissance économique favorables aux redistributions informelles et les multiples opportunités d'accès individuel à la rente politique (Crook 1989, 1990) ont permis à ce mythe de fonctionner à peine discrètement. Ils lui ont permis de justifier la répartition inégale des ressources politiques et économiques en faveur du groupe dominant. Mais la récession économique dont les premiers signes apparurent en 1983-84 et l'épuisement physique de Félix Houphouët-Boigny, le principal ingénieur de cette architecture politique, ont sapé les fondations de cet ordre sociopolitique aux fondements anthropologiques.

Sous le règne de Félix Houphouët-Boigny, le compromis politique et économique ainsi créé fut managé en interne grâce à un usage dosé de la carotte et du bâton républicains. Parmi les ressources constitutives de cette ingénierie politique mobilisées à l'extérieur, figurent également les accords de défense militaire avec la France, l'ex-puissance coloniale avec laquelle l'architecte de ce dispositif fortement personnalisé maintint un cordon

ombilical. Par ces accords, Houphouët-Boigny sécurisait son option de développement dans un environnement ouest-africain, cherchant ses marques après les indépendances et donc politiquement très instable en raison de la multiplicité des coups d'État (McGowan 2003). Paris assurait à la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny non seulement une assistance militaire, mais aussi une assistance technique et financière. L'indépendance négociée a rendu possible des accords formels et informels garantissant les intérêts des deux parties. Ce montage politique produisit un capitalisme d'État dont les performances, en termes de taux de croissance remarquable (7 %), furent célébrées entre 1960 et 1980. Un tel arrangement institutionnel paraissait très original dans les années 1980.

Ce dispositif institutionnel qui fit de la Côte d'Ivoire un modèle de stabilité fut incontestablement l'œuvre de Félix Houphouët-Boigny. Telle que réalisée entre 1960 et 1990, la Côte d'Ivoire était une projection politique et économique non institutionnalisée. Elle n'est pas le produit de l'institution imaginaire d'une société au sens où l'entend Cornélius Castoriadis (1975), mais plutôt une « Côte d'Ivoire moderne et modèle » rêvée par une figure consacrée de ce fait : « père de la nation », « maître de l'histoire » et « maître de la sociogenèse » (Memel-Foté 1991). Elle fut un projet personnel, non dénué de nationalisme, mais un projet dont Félix Houphouët-Boigny ne voulait partager la vision et la réalisation avec aucun autre concurrent politique (Amondji 1984). Il le réalisa par l'institutionnalisation d'un parti unique de type particulier (Médard 1982). Notons que, dans les post-colonies, pendant les trois premières décennies, le parti unique fut une tendance dominante, justifiée par l'argument politique d'édification des bases de construction d'une nation. Mais, au-delà de cet argument politique massif, Houphouët-Boigny avait des raisons propres à lui d'adosser sa vision d'une certaine Côte d'Ivoire à une posture de despote éclairé. Lamine Diabaté,³ l'un de ses contradicteurs à l'époque, devenu par la suite l'un de ses plus proches collaborateurs, restitue les fondements de ce qu'il qualifie de « pensée directrice du maître » :

Ses rêves, le Président Houphouët-Boigny les avait résumés en une phrase. Il nous disait toujours : je veux faire de la Côte d'Ivoire un pays moderne et modèle. Ce rêve était un programme très étendu : en faire un pays moderne, c'est-à-dire un pays qui n'a rien à envier aux pays développés. Malheureusement, c'est cette ambition forte qui nous vaut aujourd'hui tous ces problèmes... ». D'une façon générale, il refusait que la Côte d'Ivoire soit une oasis de bonheur dans un désert de misère, et disait volontiers : « nous allons développer notre pays en pensant aussi aux populations des pays qui nous entourent, à ceux qui viennent travailler chez nous. Il faut

qu'ils se sentent bien ici » ! C'est pourquoi les Burkinabè et les Maliens qui étaient en Côte d'Ivoire étaient considérés comme des citoyens ivoiriens. Cela ne voulait pas dire qu'Houphouët-Boigny n'aimait pas moins les Ivoiriens. Bien au contraire, il désirait les protéger. Houphouët-Boigny avait une vision des choses à long terme et ne voulait pas d'un pays replié sur lui-même. Sa politique vis-à-vis des Occidentaux était celle des pays développés... Le pays avait besoin de s'ouvrir de l'extérieur pour s'épanouir de l'intérieur (Interview in Diabaté, Dembélé et Akindès 2005:51-68).

Dans les années 1960, cette vision était en forte tension avec l'idéal rêvé par la jeune élite intellectuelle ivoirienne alors moulée dans des idéologies gauchiste, nationaliste et résolument anticolonialiste. Cette élite suggérait plutôt l'option de l'indépendance politique radicale jugée plutôt contre-productive par Houphouët-Boigny. L'indépendance radicale était aux antipodes de la philosophie houphouétiste « d'émancipation de la Côte d'Ivoire ». Émancipation qui, elle, suppose le maintien de liens fonctionnels avec l'ex-colonisateur français. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'au lendemain des indépendances, dans les milieux intellectuels et politiques africains, l'affichage d'une pensée de gauche nationaliste plus ou moins radicale était plutôt dans l'air du temps. Il paraissait politiquement plus correct et plus valorisant. Lamine Diabaté aide une fois encore à comprendre cette détonante option houphouétiste, replacée dans son contexte :

Houphouët-Boigny avait la conviction personnelle profonde que les Africains ne savaient rien faire d'eux-mêmes. Son souci principal était de savoir ce que les Africains feraient de leur indépendance s'ils se coupaient de tout. Comment évoluer de façon constructive et durable avec en toile de fond une multitude d'ethnies qui auraient empêché tout travail sérieux. Nous n'étions pas d'accord sur ce raisonnement. En un sens, il avait en partie raison parce que le niveau intellectuel de la population n'était pas assez élevé... Je me souviens encore aujourd'hui d'une citation faite à l'encontre de nous les jeunes : « Vous êtes les doux fruits du colonialisme, et vous, vous voulez que vos petits frères n'en profitent pas » (Interview in Diabaté, Dembélé et Akindès 2005:51-68).

En même temps qu'il tenait au monopole de sa vision politique et économique d'une Côte d'Ivoire en construction, il consent un investissement important (40 % environ du PIB) pour l'éducation d'une élite qu'il voulait surtout technocratique mais apolitique, ou tout simplement loyale. La participation à la réalisation d'une idée de nation

imaginée par lui était garantie pour tous, à condition de ne présenter aucune velléité de concurrence à ses projets et au compromis politique qui le soutient. Les témoignages de quelques acteurs politiques (Diarra 1997 ; Koné 2003) victimes de l'ordre houphouétiste sont suffisamment éloquents sur ce que fut alors l'usage politique de la carotte et du bâton républicains dans un climat sociopolitique fait de soupçons et de complots politiques imaginaires.

La Côte d'Ivoire : un modèle de prospérité sous haute surveillance politique

La Côte d'Ivoire, jusqu'à la mort d'Houphouët-Boigny, tenait sa cohésion sociale de la maîtrise et de la gestion par son architecte politique des matériaux qui ont servi à sa construction. Autant la vision était personnalisée, autant la gestion de l'agencement des matériaux par l'architecte politique que fut Félix Houphouët-Boigny, en termes de politique intérieure et de politique extérieure, le fut également. Les outils de cette ingénierie politique ne furent ni institutionnalisés, ni vraiment constitutionnalisés. Ils étaient plutôt informels. De 1960 à 1980, en même temps qu'une partie des fruits de la croissance économique permettait d'importants investissements en équipements socio-économiques et éducatifs, une autre partie servait à entretenir un système politique clientéliste. D'importants transferts informels de ressources permettaient de stabiliser le front social et politique. Ils contribuaient surtout à neutraliser les contestations politiques pouvant se révéler gênantes et porteuses de risques de remise en question du projet personnel. « Chaque Ivoirien a son prix » se plaisait à dire ironiquement Félix Houphouët-Boigny. Dans ce système, la clientèle politique est donc maintenue par les opportunités d'enrichissement régulées par le charisme du chef, lui-même adossé à un « présidentialisme à parti unique ». La philosophie pragmatique locale ambiante du « Qui est fou ? »⁴ pour ne pas espérer en profiter atténuait les velléités de contestation. Elle laissait virtuellement espérer à chaque Ivoirien la chance de bénéficier du système un jour. Finalement, le système a fini par générer un marché politique stabilisé et autorégulé de l'intérieur par une culture pratique des arrangements politiques toujours possibles. Le mécanisme de redistribution qui s'y est développé profitait à la jeune élite appelée dans la grammaire locale « les cadres de la nation ». Ces cadres étaient recrutés selon leurs origines ethniques ou régionales et positionnés dans les strates plus ou moins valorisées des sphères politiques et économiques. Ce qui, au plan interne, est plutôt perçu comme une « géopolitique » locale, fait dorénavant partie de la culture politique

nationale et fonctionne comme un mécanisme officieux de préservation de la paix sociale. De fait, une bonne part des ressources tirées du cacao et du café a servi, par ce biais, à atténuer les clivages régionaux. La création de multiples sociétés d'État, présentant parfois plus d'avantages en nature qu'un portefeuille ministériel (Fauré et Médard 1982:37), a élargi le champ de la redistribution de la rente politique. Cette forme de recapitalisation politique de la croissance économique, par la création d'une classe de privilégiés du régime, a permis d'écarter, autant que faire se peut, les soubresauts politiques intérieurs par le jeu d'une subvention informelle de la paix sociale. Le climat général d'enrichissement et de recherche d'opportunités de satisfaction personnelle, soutenu par les performances de la croissance économique, ont permis au Président Félix Houphouët-Boigny de taire les tensions politiques.

À travers l'instauration des journées du « dialogue à l'ivoirienne » (Médard 1982), Houphouët-Boigny avait aussi organisé un espace d'échange politique lui permettant d'anticiper et de réguler les crises sociales et politiques. Grâce à cette mécanique de régulation sociopolitique à l'ivoirienne (Médard 1982) et à un complexe politico-économique tout aussi spécifique (Fauré 1982), faits de primat de l'économique sur le politique, de profits tirés sans complexe de la situation de dépendance vis-à-vis des pays occidentaux et particulièrement de la France. À l'aide de ces matériaux disparates, Houphouët-Boigny construisit une Côte d'Ivoire relativement prospère. Entre 1960 et 1990, l'architecte et entrepreneur politique qu'il fut, comparativement à bien d'autres leaders contemporains africains, affichait des résultats non négligeables : stabilité politique relativement longue ; relative cohésion sociale ; taux de croissance remarquables durant les deux premières décennies (plus de 7 % de croissance du PIB réel en moyenne annuelle durant la période 1960-1980) ; mise en place progressive d'un tissu économique à fort potentiel. Les résultats économiques qu'il produisit ainsi que les chances de leur pérennité firent l'objet de vives controverses dans les milieux académiques alors idéologiquement marqués.⁵

La Côte d'Ivoire moderne et modèle telle que produite par Houphouët-Boigny fut également la réalisation d'un rêve d'enrichissement collectif dans un espace national. Ce rêve n'excluait pas la solidarité dans le partage des fruits de la richesse. Le projet d'Houphouët-Boigny d'accorder la double nationalité aux ressortissants ouest-africains venus participer massivement à la création de la richesse se voulait un signe de concrétisation de cette philosophie. Mais cette philosophie du partage a été immédiatement récusée en 1963 par ses concitoyens qui y voyaient un risque de perte de contrôle des nationaux sur les dividendes de la croissance économique. Notons également qu'avant ce rejet, la présence massive de populations étrangères, attirées

par les opportunités économiques offertes par la Côte d'Ivoire, provoquait déjà des tensions régulières entre populations autochtones et immigrés.⁶ Sur fond de nationalisme, l'idée de partage des fruits de la croissance était en cause, mais était toujours étouffée par Félix Houphouët-Boigny.

Depuis la fin des années 1980, la crise économique et les exigences de réformes structurelles engagées en vue de corriger les déséquilibres des finances publiques ont considérablement affecté les piliers du compromis houphouëtiste. À partir de 1990, les différents paramètres de ce compromis seront progressivement remis en cause. De fait, le projet économique supporté par un système politique particulier dont seul Houphouët-Boigny avait le contrôle montrait les limites de sa pérennité. L'option d'une politique de développement ouverte sur l'extérieur, l'idée de « solidarité entre régions ivoiriennes » organisée autour de la question foncière (Yapi Diahou 2002) et, en filigrane, la question de la légitimité mythique des Akan à gouverner durablement la Côte d'Ivoire deviennent des sources de tension politique. Plusieurs figures politiques dont Laurent Gbagbo, incarnant l'opposition historique radicale, participent désormais à la lutte pour la définition politique d'une alternative au compromis houphouëtiste usé par la conjonction de trois facteurs : (i) la baisse des capacités personnelles de son architecte, Houphouët-Boigny, affaibli par l'âge et la maladie, (ii) la crise des finances publiques ayant contraint les pouvoirs publics à accepter des réformes de politiques économiques⁷ et, par conséquent, à réduire les ressources investies dans l'entretien de la clientèle politique ; (iii) les injonctions des institutions de Bretton Woods et de Paris en faveur de la démocratie. Le système était contraint de se démocratiser. Plusieurs candidats à la succession s'engouffrent dans l'arène politique pour participer en 1990 à la première élection pluraliste après les indépendances (Crook 1997).

Le retour au multipartisme consacre désormais la démocratie parlementaire et le débat politique. Il élargit l'horizon de la réinvention d'une alternative à une Côte d'Ivoire en proie à la remise en question du modèle de développement structuré par les options sociales, politiques et économiques houphouëtistes en crise. Mais l'absence justement d'une culture du débat fera progressivement le lit de la violence politique.

La quête démocratique : entre fragilisation de l'État et continuum de violence politique

À la faveur de la démocratie, la Côte d'Ivoire s'est transformée entre 1990 et 2005 en une arène de confrontations politiques violentes, porteuses d'instabilité politique et d'insécurité humaine.

Pour comprendre cette tournure dans l'histoire politique récente de la Côte d'Ivoire, nous donnons une place centrale au concept de violence politique définie par Nieburg comme étant « Des actes de désorganisation, destruction, blessures, dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution, et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social » (Braud 2005). L'intérêt d'une telle définition vient du fait que l'« acte de force », indépendamment du statut de son auteur, qu'il soit l'État, un segment social particulier ou une rébellion, et « la signification acquise de l'acte » sont justement les éléments centraux de l'analyse.

La démocratie ivoirienne se construit dans le paradoxe d'une escalade de violence politique. L'escalade provient du fait que les pouvoirs successifs mobilisent les instruments de violence légitime contre les populations ou des franges de la population qui, en retour, ont progressivement appris à s'organiser pour opposer à la violence d'État une « violence protestataire » ou « contestataire » (Braud 2005). En matière de construction d'une expérience démocratique dans la violence, la Côte d'Ivoire se rapproche de l'Algérie des années 1990 (Addi 1994, 1999 ; Gèze 2005), du Pérou des années 1980 et 1990 ou encore du Népal (Bohara, Mitchell and Nepal 2006), présentant les caractéristiques des démocraties dites illibérales (Zakaria 2003).

Particulièrement depuis 1993, la Côte d'Ivoire offre le décor d'une nation qui se réinvente dans une escalade de violence au coût humain croissant. La brutalité croissante du combat politique a eu des effets de division et d'entraînement dans l'opinion publique et dans les corps intermédiaires. La conséquence fut de politiser la société ivoirienne à l'extrême par la montée des affrontements et la banalisation collective des pratiques de violence. Pour être compris, les situations et le continuum de violence dont nous parlons doivent être resitués, comme le suggère Wieviorka (1998), dans l'épaisseur historique des événements faite de ruptures, mais aussi de continuités dans les *différentes formes d'expression de la violence* qui, en Côte d'Ivoire, se sont succédé entre 1990 et 2005. Car, même si les contextes d'expression sont différents, l'on observe un *continuum dans les motifs*.

La violence restauratrice d'ordre contre la violence protestataire

De 1990 à 1993, l'État ivoirien était encore dirigé par Houphouët-Boigny, physiquement épuisé en raison de son âge avancé (environ 82 ans). Mais,

pour faire face aux exigences de réformes économiques contenues dans les successifs programmes d'ajustement structurels, il nomme un premier ministre, Alassane Dramane Ouattara. Ce dernier, très tôt confronté aux manifestations de rue de populations, recourt aux instruments de violence légitime pour imposer l'ordre politique. Cette force légitime est opposée à des populations qui tentaient de protester par des marches plus ou moins pacifiques aux effets des politiques d'ajustement structurels sur leurs conditions de vie. Le contexte sociopolitique était caractérisé par une série de revendications syndicales très vite relayées par les partis d'opposition tels que le Front populaire ivoirien (FPI) et le Parti ivoirien des Travailleurs (PIT). La Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), principal mouvement étudiant, était un porte flambeau des revendications démocratiques. La crise des finances publiques et la contraction des possibilités de transferts de ressources publiques (réduction du nombre de boursiers, etc.) et d'offre d'emplois par un État ivoirien de moins en moins social (Akindès 2000a), ont sapé les bases d'une illusion. Elle ont entamé le système de croyance⁸ dans l'automatisme du lien entre réussite scolaire et promotion à des postes politiques et administratifs importants. Les étudiants et les militaires des rangs d'une armée ivoirienne qualifiée par certains analystes politiques de « mal aimés de la nation » (Bouquet 2005) en ont été les premières victimes. Cette armée est devenue, selon Kieffer, « un corps social de plus en plus contestataire » parce que « déclassée dans la société ivoirienne, tant dans son rôle que dans son statut » (Kieffer 2000). Elle ne supportait plus ses frustrations et, sporadiquement, le faisait savoir par des mouvements de sortie des casernes.⁹ L'opposition politique capitalise très vite la désillusion sociale et celle des déclassés sociaux que sont devenus les étudiants. Mais, comment ? En faisant du principal mouvement syndical un allié stratégique, d'une part, dans la critique de la gestion des régimes qui se sont succédé et, d'autre part, des acteurs de première ligne dans la quête d'une alternative démocratique.¹⁰ Au plan politique, le lien fut très vite établi entre la mauvaise gestion politique des richesses nationales et l'adoption de mesures d'austérité. Les institutions de Bretton Woods ne faisaient plus mystère sur leurs exigences de démocratisation en guise de remède à la mal gouvernance économique (Banque mondiale 1989). Le contexte fut donc favorable pour demander des comptes aux gestionnaires des affaires publiques et exiger non seulement la fin de l'impunité de la délinquance économique, mais aussi une mue de la gouvernance politique. Organisées ou non dans des partis politiques, les populations manifestaient pour exiger plus de transparence dans la gestion des ressources de l'État. Les face-à-

face fréquents entre forces de l'ordre et manifestants engendrèrent une intensification de la violence dans le corps social.

Les manifestations se multipliant, les occasions de recours à la force légitime sont plus fréquentes. Et face à la violence d'État, les incivilités se corsent également. Des attaques sont désormais perpétrées contre des relais formels ou informels¹¹ de l'État toujours géré malgré l'avènement de la démocratie pluraliste, suivant une logique de parti unique. À l'avant-poste de la revendication démocratique, se positionne la jeunesse estudiantine en ordre d'affrontement direct avec les forces de l'ordre. Le champ de la violence interactive se construit progressivement dans une dialectique de la répression-contestation. La récurrence et la banalisation des manifestations de rue rendent compte d'une brutalisation de la société ivoirienne dont rend compte le philosophe Yacouba Konaté : « La rue, théâtre traditionnel des marches de soutien au « père de la nation », devient le lieu de l'expression du pluralisme des opinions et des confrontations de plus en plus violentes entre les manifestants et les forces de l'ordre ; à charge pour les médias d'État d'illustrer la thèse d'une opposition adepte de la violence et friande de casses » (Konaté 2003).

Dans sa trajectoire démocratique, la société ivoirienne a progressivement développé une accoutumance à la violence politique. Un pas a été franchi, lorsqu'en 1990, suite à un mouvement estudiantin de protestation, la police et l'armée, sous les ordres du Chef d'État Major de l'époque, le général Robert Guéï, violent les franchises universitaires, tirent à balles réelles sur les étudiants manifestants, tuent un étudiant à Adzopé. Les mêmes forces de l'ordre organisent en 1991, une expédition punitive sur la cité universitaire de Yopougon, l'un des points chauds de l'espace universitaire. Au cours de cette expédition, des étudiantes sont violées. Le mot d'ordre était l'équilibre de la terreur : en juillet 1991, pour la première fois dans l'histoire du mouvement estudiantin ivoirien, un étudiant du nom de Thierry Zébié a été abattu à coups de gourdins et de machettes par d'autres étudiants. A la suite de cet assassinat en cité universitaire, le gouvernement interdit la FESCI, tenue pour responsable du meurtre de l'étudiant soupçonné d'être un indic. Face à l'exercice de plus en plus répressif de l'autorité de l'État, les étudiants qui estiment n'avoir plus rien à perdre cultivent eux aussi des méthodes et des réponses toutes aussi violentes : les lance-pierres sont très vite remplacés par des machettes, des gourdins et des grenades lacrymogènes artisanales à base de poudre de piment connues localement sous le nom de « lacry-baoulé », fabriquées par les utilisateurs eux-mêmes. La fin du parti unique et l'instauration de la démocratie pluraliste rimaient avec violence. Même après les premières élections pluralistes qui eurent lieu le 30 avril 1990, l'ex-parti unique

fonctionnait encore comme un mort qui ne voulait pas mourir, fort de la réélection avec 86 pour cent de voix de son leader Félix Houphouët-Boigny, alors physiquement épuisé devant Laurent Gbagbo.

La répression d'une marche autorisée le 18 février 1992¹² aura été l'occasion d'une des plus grandes expressions de violence politique qui a marqué la mémoire collective ivoirienne. Cette expression de violence dans une démocratie ivoirienne pluraliste nouvellement rétablie,¹³ fut qualifiée dans l'imagerie populaire de « mardi noir ».¹⁴ Ce fut une marche pourtant autorisée qui a dégénéré en émeutes. Ses conséquences furent sans précédents : plus de 200 véhicules détruits et 11 calcinés ; des immeubles et des magasins ont été saccagés. Des édifices abritant des administrations publiques dont le Palais de la Justice sont endommagés. Précisons que 46 des véhicules endommagés appartenaient à des fonctionnaires de la Banque Africaine de Développement, un des symboles chahutés de la présence étrangère en terre ivoirienne. Ces véhicules endommagés ont été identifiés comme cibles à partir de leurs plaques d'immatriculation temporaire. Dans la foulée, la question de la succession d'Houphouët-Boigny s'est posée¹⁵ avec insistance et la rumeur sur les prétentions du premier ministre, Alassane Dramane Ouattara, pour le pouvoir s'est amplifiée.

Les événements du 18 février 1992 apparurent comme l'extériorisation de tensions et de ressentiments longtemps contenus contre les piliers du compromis houphouétiste ; un compromis usé par le temps et perçu dans l'opinion publique, comme la source de toutes les rigidités et de tous les malaises sociaux, politiques et économiques. Le mythe du chef charismatique adossé à un État fort perd progressivement de son efficacité. L'autorité de l'État est mise à rude épreuve. La détermination et l'importance en nombre de manifestants étaient bien au-delà de ce que les forces de l'ordre étaient en mesure de maîtriser. La vigueur avec laquelle l'État a tenté de résister aux assauts populaires politiquement encadrés, a engendré dans la presse proche de l'opposition, des commentaires en termes du « clan baoulé » qui voulait, par cette occasion, se débarrasser du leader de l'opposition, M. Laurent Gbagbo.¹⁶

La société ivoirienne, vers la fin du règne de Félix Houphouët-Boigny, était traversée par des tensions larvées dont les sources peuvent être organisées autour de catégories binaires : nationaux/étrangers, pouvoir/opposition politique, sentiment d'exclusion. Ces sources de tensions, politiquement contenues jusque-là, se muèrent en griefs politiques et en objet d'affrontement lorsque des situations le rendaient possibles. Aux formes initiales de manifestations sporadiques (marches de protestations très vite dispersées à coup de bombes lacrymogènes, dressage de barricades, meetings, *sit-in*), avec peu de conséquences sociales, se succédèrent alors

des formes d'expression de violence d'État (assassinat politique, usage massif de la force, usage de balles réelles contre des manifestants qui résistent à l'arme blanche), secrétant un degré toujours plus croissant d'insécurité humaine et de violation des droits de l'homme (mort d'hommes et destruction de plus en plus importante de biens matériels).

Après la mort de Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993, trois présidents se sont succédé : Henri Konan Bédié (1993-1999), le général Robert Guéï (1999-2000), Laurent Gbagbo (depuis 2000). Tout au long de ces différents mandats, la relation entre l'État et la société ivoirienne n'a cessé de se dégrader. L'intensité de la violence politique est allée crescendo pour des motifs changeants, mais non sans liens entre eux. Une constante de cette violence récurrente reste qu'à chaque fois, les sources de tension trouvent leurs racines dans la remise en question des éléments constitutifs du compromis houphouétiste. Cette brutalité croissante du combat politique avec ses effets de division, la politisation à l'extrême de la société ivoirienne par la montée des affrontements ainsi que la banalisation collective des pratiques de violence, avaient été soulignées par Marc Le Pape (2003). Mais les motifs de violence sont désormais encodés dans le marketing politique des figures politiques qui se sont succédé.

La violence sous Bédié : la résistance à l'étatisation de l'ethnonationalisme

Henri Konan Bédié était Président de l'Assemblée nationale en 1993, lorsque décédait Houphouët-Boigny. Il occupait cette fonction depuis 1980. À la mort du premier Président, il devint chef de l'État en application de l'article 11 de la Constitution ivoirienne qui prévoit que le Président de l'Assemblée nationale assure l'intérim jusqu'à la tenue des élections dans un délai de quatre-vingt-dix jours. L'accession de Henri Konan Bédié à la tête de l'État s'est faite dans un contexte politique tendu en raison des enjeux politiques, économiques et sociaux du moment.

Henri Konan Bédié s'est installé au pouvoir dans un contexte de récession plongeant ses racines dans les années 1980. Pendant cette période, une certaine représentation de la crise était nourrie par les faillites et fermetures d'entreprises, vagues de licenciements et le chômage, lesquels ont contribué à une forte désorganisation du tissu social (Memel-Foté 1997). L'économie ivoirienne était encore soumise aux contraintes des programmes d'ajustement structurel imposés par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale. Précisons qu'en 1993, la Côte d'Ivoire était classée par la Banque mondiale parmi les 17 pays les plus endettés

du monde. Le niveau de sa dette *per capita* était alors le plus élevé d'Afrique (Azam 1994). Le taux de pauvreté qui était de 10 pour cent en 1985 était passé à 32,3 pour cent en 1993. La réduction des dépenses publiques suscitait au niveau social des contestations récurrentes des groupes socioprofessionnels. L'État se trouvait face aux besoins d'une population de près de 12 millions d'habitants en 1993, dont plus de la moitié était constituée de jeunes en proie au chômage. Jusqu'à ce jour, cette situation intenable demeure inchangée.

En accédant au pouvoir, Henri Konan Bédié se retrouvait pris en sandwich entre les grognes sociales, en raison de la dégradation des conditions de vie des ménages et les exigences des institutions financières internationales qui l'obligeaient à aller plus loin dans les réformes économiques, surtout après la dévaluation du F CFA en janvier 1994.

Au plan politique, Henri Konan Bédié accède au pouvoir dans un contexte de multipartisme renaissant, mais un contexte politique différent des trente années antérieures de pouvoir monolithique dominées par la personnalité d'Houphouët-Boigny. Le marché politique, libéralisé trois ans auparavant, met en compétition plusieurs leaders issus de plusieurs partis politiques. Le PDCI-RDA est dorénavant en compétition officielle avec d'autres partis d'opposition, dont le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo.

En outre, le contexte de fin de règne du Président Félix Houphouët-Boigny auquel succède Henri Konan Bédié était synonyme de crise politique au sein du PDCI. Une crise de succession qui va opposer Henri Konan Bédié à Alassane Dramane Ouattara, premier ministre du dernier gouvernement, du président défunt. Rappelons qu'Alassane Dramane Ouattara apparut sur l'échiquier politique ivoirien en 1990. Il est Malinké, originaire du nord de la Côte d'Ivoire. La crise de succession se termine par une scission du Parti, donnant naissance à un nouveau parti d'opposition, le Rassemblement des Républicains (RDR). Ce qui signifie désormais un probable partage de l'électorat du PDCI entre les deux partis. Le nouveau parti, le RDR, devient avec le FPI les deux concurrents les plus sérieux du PDCI aux élections présidentielles d'octobre 1995. Ils s'unissent dans une alliance nommée « Front républicain » le 5 avril 1995.

Les élections de 1995 se déroulèrent sur fond de crise politique. Le Front patriotique récemment constitué se mobilise contre le nouveau Code électoral voté en décembre 1994. Celui-ci stipule que pour être candidat à la présidence de la République, il faut être « né de parents ivoiriens de naissance » et avoir résidé de façon continue en Côte d'Ivoire pendant les cinq ans précédant le scrutin. Le Front patriotique exige le retrait de ce code électoral et la mise en place d'un système électoral transparent en 1995. Pour le RDR, le code électoral est adopté par le PDCI d'Henri Konan

Bédié pour empêcher la candidature d'Alassane Ouattara. Mais ces exigences qui ne sont pas satisfaites par le gouvernement suscitent une tension politique majeure dont les effets seront d'une part la décision pour le Front Républicain du « Boycott actif » des élections. Les deux partis regroupés au sein du Front refusent de participer au scrutin de 1995. À l'issue du scrutin entaché d'irrégularités, Henri Konan Bédié est élu avec plus de 90 pour cent des suffrages exprimés. La tension politique se dissipe avec la participation des partis du Front républicain aux élections législatives et municipales, même si le rejet de la candidature du secrétaire général du RDR, Djéni Kobina, aux législatives en raison d'un doute sur sa nationalité, a suscité des réactions dans les rangs de l'opposition.

Les années 1996, 1997 et 1998 sont empreintes de moins de tensions politiques majeures. Mais l'on assiste de plus en plus dans le monde rural à la multiplication de conflits fonciers intercommunautaires sur fond d'encodement politique des identités des communautés protagonistes (Collett 2006). En 1998, un conflit foncier éclate dans la zone ouest, plus précisément à Fengolo, entre autochtones Guéré et allogène Baoulé. Il y eut mort d'hommes. Ce conflit va justifier la proposition de la part du gouvernement d'un cadre juridique et réglementaire de gestion et d'exploitation de la ressource foncière. Une loi¹⁷ est donc adoptée en décembre 1998 à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Cette loi reconnaît la primauté des droits coutumiers autochtones sur le foncier et affirme la détention exclusive des droits de propriété par les seuls nationaux. Cette nouvelle loi consacre une rupture nette avec la philosophie politique de Félix Houphouët-Boigny selon laquelle la terre appartient à celui qui l'a mise en valeur.

Contrairement à la période 1996-1998, la tension politique s'exacerbe en 1999 avec la résurgence des rivalités entre Henri Konan Bédié et Alassane Dramane Ouattara. Dans le même temps en zone rurale, l'idéologie de l'ivoirité provoque des effets en chaîne. Les conflits fonciers entre autochtones et allogènes se multiplient. Des affrontements meurtriers survenus en octobre 1999 entre communauté autochtone *kroumen* et allogènes Burkinabè ont provoqué des déplacements forcés dans le sud-ouest, plus précisément dans la zone de Tabou. Ces événements qui se déroulaient en octobre mobilisent l'opinion nationale et internationale durant les trois derniers mois de l'année 1999.

C'est dans ce contexte sociopolitique tendu qu'intervint le coup d'État du 24 décembre 1999, qui mit fin au mandat d'Henri Konan Bédié. Le coup d'État fut en quelque sorte le point culminant d'une période de brutalisation du champ politique avec un engagement de plus en plus net des communautés ethniques et/ou religieuses dans les arènes de violence politique. Les exemples du « boycott actif » en 1995 où se sont affrontées

communautés ethniques Krou et Baoulé et les nombreux conflits fonciers, surtout celui de Tabou en 1999 avec l'affrontement des Kroumen et des Burkinabè, illustrent bien le tournant pris par l'irruption des identités ethniques dans l'espace de la conflictualité, sous le règne de M. Henri Konan Bédié.

Au plan politique, Henri Konan Bédié, héritier constitutionnel de feu Félix Houphouët-Boigny, est de l'ethnie baoulé comme lui. Pour cette raison, il est soupçonné par ses adversaires politiques de reconduire la machine politique du PDCI en crise de légitimité depuis l'affaiblissement physique et la mort de son fondateur. Talonné par les ambitions politiques de l'ex-premier ministre Alassane Dramane Ouattara, il est accusé de manipuler la Constitution pour éliminer son adversaire de la course politique. L'idéologie de l'ivoirité qui, de l'avis de certains analystes, ne serait qu'un instrument politique de création d'un sursaut national, a été l'élément structurant de cette « tentation ethnonationaliste ». À peine inventée, l'ivoirité, en tant que version ivoirienne de la modernité nationaliste, prit politiquement forme et sens à travers Alassane Dramane Ouattara stigmatisé comme étant la figure de l'usurpation nationalitaire (Konaté 2002). Il est assigné comme étant un fils d'immigré voltaïque, donc illégitime dans ses prétentions à la magistrature suprême. La constitutionnalisation et l'institutionnalisation de la préférence nationale sur des bases nativistes insuffisamment définies et l'absence d'une définition politique de ce qu'est un national dans une société profondément métisse, créent des frustrations dans le corps social. Ces frustrations se sont progressivement transformées en sentiments d'exclusion de nature confligène chez certains, alors que d'autres nourrissaient plutôt le sentiment contraire et la fierté d'être de la bonne race, parce que non visés par ces dispositions. Le sentiment d'être une victime potentielle d'une telle idéologie s'est politiquement et socialement construit, par la mobilisation d'arguments d'inégalités horizontales dans l'accès aux ressources rares, en situation de réduction des opportunités et des ressources par le bas (emplois divers, accès au foncier) et par le haut (accès aux positions privilégiés d'accès aux rentes politiques de situation). La question de l'ivoirité qui, en filigrane, renvoie à une tentative hasardeuse de définition des cercles des ayants droit civils statutaires aux faveurs de la nation, devient une source croissante de tension politique. L'ivoirité par laquelle se justifiait l'exclusion d'ADO, a engendré une auto-identification des ressortissants du Nord à la victime.

Henri Konan Bédié, par son style de leadership dont il expose les fondements dans son ouvrage *Les chemins de ma vie*, produit un double sentiment d'exclusion chez les ressortissants de deux grandes régions : ceux du nord (Mandés du nord) et ceux de l'ouest (Krou).

D'un côté, l'ivoirité, par le doute qu'elle insinue sur les origines des ressortissants du nord, génère et entretient chez ces derniers le stress collectif d'une remise en question de leur appartenance à la société ivoirienne. Ce doute prend appui sur l'argument de la difficulté à distinguer les ressortissants du nord de ceux des pays voisins septentrionaux avec lesquels ils partagent les mêmes patronymes, la même culture religieuse et bien d'autres traits culturels. La peur qu'elle induit dans les communautés en cause repose sur les témoignages de tracasseries administratives et policières dont les ressortissants du Nord seraient victimes lorsqu'ils ont besoin de se faire établir une pièce d'état civil.

De l'autre côté, Henri Konan Bédié disqualifie les peuples krou qui, selon lui, contrairement aux Akans, ne sont pas culturellement aptes à gouverner un pays. Il tente de reconduire, en se faisant moins discret, un élément d'anthropologie politique spontanée du temps de règne de Félix Houphouët-Boigny, alors que le temps du « maître de l'histoire » qui consacrait de telles théories du pouvoir était révolu. Du coup, il construit politiquement deux groupes d'adversaires politiques : sur l'aile droite, les militants du RDR qui se recrutent dans le Nord et qui fédèrent politiquement autour du sentiment d'être promis à l'exclusion en raison de leur « identité douteuse » ; sur l'aile gauche, les populations Krou promis indéfiniment à la domination du groupe akan. Lesquelles populations krou se sont politiquement rapprochées de Laurent Gbagbo, originaire de l'Ouest et d'ethnie Bété, un sous-groupe Krou localisé dans la partie méridionale de la Côte d'Ivoire où les problèmes fonciers sont anciens. Mais le style de leadership de Konan Bédié a été un nouvel accélérateur des conflits fonciers sur fond de conflits interethniques et/ou xénophobes.

Finalement, la loi sur le foncier rural votée en 1998, interdisant la transmission par héritage de la terre à un « étranger », a fait l'objet d'une réinterprétation locale élargie qui conduisit les populations autochtones à commettre des exactions sur les ressortissants Baoulé et allogènes en 1999. Le bilan de l'opération fut lourd : dans l'intervalle d'une semaine, plus de 20 000 manœuvres burkinabè ont été chassés de Tabou, ville frontalière du Libéria. Cinq morts ont été enregistrés. Les victimes n'étaient pas que des allogènes. Des paysans baoulés dans la zone cacao du Sud-Ouest (Bloléquin et Guiglo) ont été également massacrés.

Le style de leadership d'Henri Konan Bédié remet en question un des piliers fondamentaux du compromis houphouétiste : le lien social créé autour du projet d'enrichissement collectif, sur fond de gestion paternaliste de la diversité sociale. Le vivre-ensemble est dorénavant fragilisé depuis la disparition du patron politique qui le régulait, tandis que les nouveaux gestionnaires de l'appareil d'État inventent l'idéologie de l'ivoirité en tant que théorie et principe de sélection politique des ayants droit aux ressources de

plus en plus rares. Cette idéologie, consubstantielle au style de leadership d'Henri Konan Bédié, se veut aussi une version ivoirienne de la philosophie politique de préférence nationale, en rupture radicale avec la philosophie d'ouverture prônée par Félix Houphouët-Boigny. Mais cette idéologie échappera au cercle de ses concepteurs rassemblés autour d'Henri Konan Bédié et fera l'objet du même usage politique, mais pour des résultats politiques porteurs de fractures sociales et de risques politiques toujours plus grands.

La violence sous le Général Guéï : le temps des conjonctions de coordination meurtrières

En décembre 1999, le mandat d'Henri Konan Bédié a été interrompu par un coup d'État sans effusion de sang. Le Général Guéï est porté à la tête d'une junte militaire, le Conseil national du salut public (CNSP) censé organiser une transition et restaurer la confiance dans un État pris en otage par un régime qui, sur fond d'ivoirité, a divisé les citoyens, installé un système de corruption compromettant la relance économique et insécurisé la population par un recours intempestif et abusif à la force, au nom de l'ordre républicain. Ce coup d'État a été accueilli dans une liesse populaire, ce qui était le symptôme de la lassitude populaire d'un processus de démocratisation corrompu (Akindès 2000b). Les principaux signaux de cette corruption étant l'excessive privatisation des attributs de l'État et la facilité avec laquelle la loi fondamentale était manipulée pour servir des intérêts politiques particuliers. Et en cela, la mécanique de l'ivoirité ressemble à des phénomènes observés également en Tanzanie et en Zambie où l'assignation de l'opposant en tant qu'étranger fut également une approche tactique utilisée dans le contexte de compétition multipartiste pour limiter la participation au processus politique (Whitaker 2005:116).

La mise à mort de l'ivoirité et de l'exclusion sociale fut l'agenda à peine caché d'une mutinerie qui s'est d'abord dévoilée comme étant une action en faveur de la revendication de primes avant de s'avouer comme un coup d'État. Kieffer (2000) faisait remarquer que ceux qui se sont rebellés contre le pouvoir de Konan Bédié appartenaient tous à d'autres groupes ethniques (Bété, Guéré, Yacouba, Sénoufo et Dioula) de la société ivoirienne que le groupe Akan qui avait largement dominé la vie politique durant trente-neuf ans. Ces appartenances les auraient rendus très sensibles au discours d'exclusion qui a caractérisé le mandat écourté de Henri Konan Bédié. Le discours politique du chef de la Junte militaire fut rassembleur parce que très critique sur l'ivoirité et les fractures qu'elle a introduites dans la société ivoirienne. Mais ce discours rassembleur n'a été que de courte durée puisque trois mois après le coup d'État, le Général Guéï prit goût au pouvoir et

décide d'être candidat à sa propre succession. Pour ce faire, il reprend à son compte la rhétorique nationaliste, mais en prenant le soin de ne jamais prononcer le mot ivoirité. Le fond de ses discours, à partir du mois de mars 2000, sera le même que celui de son prédécesseur. Sans jamais revendiquer, le Général Guéï en exploite le fond doctrinaire. Malgré le coup d'État, l'ivoirité ne sera pas extirpée du corps social ivoirien.

Pour comprendre la logique de continuum de la violence malgré l'avènement d'une deuxième République sous le Général Robert Guéï, trois temps forts de la transition politique sont à retenir : celui de la formation du premier gouvernement, celui de la révision de la Constitution et celui, plus tumultueux, des élections présidentielles.

Dès l'installation de la junte au pouvoir, les premières dissensions politiques prirent forme déjà lors de la mise en place du triumvirat dirigeant. Le choix de deux hommes, le Général intendant Lassana Palenfo et le Général de brigade Abdoulaye Coulibaly, tous originaires du nord, feront dire aux partisans de Laurent Gbagbo qu'après avoir commandité un coup d'État, le RDR serait en train de placer ses hommes aux commandes. Pour ne pas être perçu comme un otage du RDR et des ressortissants du nord majoritaires parmi les jeunes soldats instigateurs du coup de force, le Général Robert Guéï prit ses distances vis-à-vis de ces soldats qu'il appelait affectueusement « les jeunes gens », mais aussi vis-à-vis des leaders du RDR. Dans le même temps, un rapprochement s'est opéré entre le chef de la junte et le leader du FPI qui se voit attribuer cinq postes ministériels parmi les plus stratégiques dans le gouvernement de transition ainsi que des postes de conseillers spéciaux. Le sentiment d'exclusion des ressortissants du nord reprend à nouveau ses droits. Les militants du RDR critiquant les méthodes, les calculs politiques, les non-dits et les alliances jugées contre-nature du nouveau pouvoir, se retrouvent dans la ligne de mire du pouvoir. La rhétorique nationaliste et même régionaliste à rebours du chef de la junte rappelait étrangement les discours du président déchu sur la nécessité de défense de « l'intérêt des vrais nationaux » contre les agitations politiques des « fils d'immigrés » assimilés aux « étrangers ». Le sentiment collectif de faillite de la transition, la remontée d'un nationalisme nativiste et toujours discriminant, l'éclatement du CNSP et la mise à l'écart de jeunes soldats, les vrais auteurs du coup d'État n'ont pas manqué de provoquer des réactions de la part de ces derniers. Il y eut tentative d'un nouveau coup (le « complot du cheval blanc »¹⁸) dans le coup d'État. Cette tentative fut perpétrée par des jeunes soldats, déçus de constater que l'ivoirité contre laquelle ils avaient pris les armes survivait à la prise de risque et que le Général Guéï, coopté juste pour assurer la transition, s'accrochait désormais au pouvoir, encouragé en cela par son entourage au prétexte que le pouvoir échu à l'Ouest devait désormais y rester. Mais

cette tentative fut mâtée dans le sang. Plusieurs soldats des rangs furent tués, d'autres torturés et portés disparus. La logique sécuritaire qui s'en est suivie alourdit à nouveau le climat social et politique. Un climat social délétère dont ont profité les militaires désormais constitués en forces autonomes ou parallèles (Camora, Kamajor, Cosa Nostras, Brigade Rouge, et Puma) au sein d'une armée divisée et en situation d'inversion sociale. Ces forces libérées prennent prétexte de la logique sécuritaire pour racketter et piller les populations civiles, comme s'ils se vengeaient de tant d'années de marginalisation et de déclassement sociaux. Soulignons que ce « complot » fait suite à la mutinerie du 4 et 5 juillet 2000 ; mutinerie au cours de laquelle les soldats descendus dans la rue revendiquaient ce qu'ils appelaient « leur butin de guerre ». Toutes choses qui, au lieu d'apporter le changement souhaité d'un autre ordre social et politique, causaient plutôt un véritable traumatisme au sein de la société ivoirienne.

Aussi, la période de transition a-t-elle révélé une mutation de taille dans la stratégie d'un groupe d'acteurs du théâtre de violence politique en Côte d'Ivoire : la FESCI. À partir de la transition politique, la Fédération ne fait plus mystère de son extrême politisation. Ses principaux animateurs ont choisi leurs camps politiques. Sous le général Guéï, la « guerre des machettes » prit de l'envergure sur les campus universitaires. La FESCI se scinde entre partisans du FPI désormais discrètement proche du général Guéï et partisans du RDR. Des batailles rangées opposaient régulièrement les deux factions qui répondent d'ailleurs différemment aux mots d'ordre lancés par le bureau national de la Fédération plus acquis au FPI. Cette dissension a débouché sur de violents affrontements qui ont provoqué en octobre 2000, deux morts dans le rang des étudiants de la FESCI proches du courant politique RDR.

Au bout de trois mois de transition et de toute évidence, intéressé lui-même par la conservation du pouvoir, le général Robert Guéï décide d'abandonner la neutralité du gestionnaire d'une période de transition politique. La tension politique renaît à nouveau tout au long de la période de préparation du référendum sur la révision de la constitution devant porter sur un certain nombre d'articles, dont particulièrement l'article 35, enjeu de la crise ivoirienne. Il oriente le vote dans le sens de l'adoption de cet article confligène. Finalement, tout s'était passé comme si, chemin faisant, le général Guéï a découvert l'efficacité d'un tel dispositif exclusionniste pour ses propres et nouvelles ambitions politiques : se maintenir au pouvoir. Grâce à ce dispositif constitutionnel associé à d'autres formes d'arrangement institutionnel telles que la mise sous tutelle de la cour suprême, il élimine tous les adversaires politiques potentiels, se positionne lui-même comme candidat, alors qu'il était censé juste assurer la transition, et n'autorise à se présenter que Laurent Gbagbo, le « frère » de région.

L'issue des élections présidentielles qui eurent lieu le 22 octobre 2000, libère une charge supplémentaire de violence dans la société ivoirienne. Cette élection a opposé finalement Laurent Gbagbo et Robert Guéï dans un climat social lourd et sur fond de division et de tensions au sein de l'armée. Le Général tente de manipuler les résultats des urnes. Mais la rue oppose une violence contestataire à cette volonté d'orienter le sens de la délibération en sa faveur. Mais, si à l'occasion, la rue a été prise d'assaut par les militants de toutes les tendances politiques, les résultats attendus de la mise en échec des ambitions du Général Guéï n'étaient pas forcément les mêmes : les uns, militants du RDR, voulaient en découdre avec un chef de junte militaire qui a éliminé leur candidat par des manœuvres dilatoires, lesquelles ont abouti à l'adoption à 86 pour cent d'une Constitution à la suite du vote référendaire auquel seulement 26,5 pour cent de votants ont participé. Les autres, militants du FPI, estimaient que le général, par les manœuvres décriées par tous, volait la victoire à leur candidat, Laurent Gbagbo, qui a appelé immédiatement ses militants à une « résistance par tous les moyens ». Les deux camps rivaux conjuguent donc leurs efforts pour faire barrage à ce qui fut considéré comme un « hold-up électoral », avant de s'affronter par la suite sur le contrôle du pouvoir. Les uns, les militants du RDR, estimant que les élections s'étaient déroulées sur fond d'exclusion de candidats de poids dont leur leader, Alassane Dramane Ouattara, exigeaient que les résultats soient annulés et que les élections soient reprises. Les autres, les militants du FPI, n'admettaient pas que la victoire électorale de leur candidat vainqueur, Laurent Gbagbo, soit remise en question. Ils n'acceptaient pas la marche à reculons que signifiaient l'annulation des résultats et l'organisation de nouvelles élections, malgré les vœux formulés par la communauté internationale dans le même sens. La résistance s'est donc dédoublée en deux phases : dans le premier temps, tous ont conjugué leurs efforts pour arracher le verdict des urnes aux incertitudes qui l'entouraient ; dans le second temps, les militants du RDR se sont organisés pour demander l'annulation des résultats, ce qui invaliderait du coup la légalité conquise à l'arrachée par le FPI de Laurent Gbagbo. Les militants du FPI, aidés par l'armée, ont opposé une violence inouïe aux militants manifestants du RDR. Le coût humain de cet affrontement fut lourd : des milliers de blessés, environ 120 morts, mais surtout un charnier de 57 cadavres découverts sur un terrain vague à Yopougon, une commune d'Abidjan située au nord de la ville (FIDH 2000). Le volume de perte en vie humaine et la manière dont la mort se donne à voir furent une grande première dans la mémoire collective depuis 1990. Inévitablement, l'impunité des responsables de ce charnier, jamais identifiés, servira de justification à d'autres exactions.

L'historicité démocratique ivoirienne donne l'impression d'une société qui se réinvente dans une surenchère de violence politique, avec toujours plus de risques politiques et une insécurité humaine croissante. De quelques morts politiques décomptés à la suite de manifestations du début des années 1990, on entre en 2000 dans le cycle des morts données massivement dans des situations de violence organisée autour de motivations politiques qui changent sans varier dans le fond : la construction conflictuelle de l'identité ivoirienne (Collett 2006). L'engagement des identités dans la rationalité politique de gains rapides des leaders politiques dans des États ouest-africains aux structures économiques faibles évoqué par McGowan (McGowan 2006) est bien en cause dans le cas ivoirien. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour expliquer l'instabilité politique qui, dans ce pays, est liée aussi au dilemme sécuritaire (Kirwin 2006), sur fond d'inégalités horizontales (Langer 2005).

La violence sous Gbagbo ou quand la carte d'identité devient cause de guerre civile

Laurent Gbagbo accède à la magistrature suprême en octobre 2000, dans des conditions que lui-même qualifie de « calamiteuses », pour trois raisons : le cafouillage qui eut lieu pendant les élections qui l'ont porté au pouvoir, des affrontements entre les militants de camps politiques opposés et du traumatisme causé par la découverte d'un charnier dont les conditions de production non encore clarifiées font encore l'objet de vives controverses politiques.

Le nouveau pouvoir s'est donc installé alors que prévalait un climat politique de soupçon généralisé. De ce fait, la phobie des complots politiques s'est aussi établie dans la vie politique. Entre octobre 2000 et septembre 2002, des rumeurs intempestives de coups d'État en Côte d'Ivoire ont alimenté le cours de la vie politique. On a pu dénombrer pas moins d'une vingtaine de supposées tentatives de coup d'État contre le régime nouvellement installé. Chaque soupçon de coup d'État a entraîné son lot d'arrestations, de tortures, de mutilations et de décès. Ces actes de violence politique s'inscrivaient dans la continuité de ceux observés entre le 24 décembre 1999 et le 22 octobre 2000, corrélant d'une crise de la gouvernance post-houphouétiste. L'usage devenu presque systématique et croissante de la force par les régimes successifs face aux incivilités tout aussi violentes ponctue la marche ivoirienne dans la démocratie.

Cette peur récurrente des complots apparaissait comme le signe de fragilité accrue d'une société ivoirienne secrétant une multiplicité de poches de mécontentements. Elle pouvait également être interprétée comme étant l'indice de fragilité d'un État et du déficit de réponse politique à l'épineuse question

de définition de citoyenneté qui mine la Côte d'Ivoire. Ce déficit de réponse politique finit par liquéfier la suspicion et laisser libre cours aux rumeurs politiques les plus folles, toutes aussi porteuses d'insécurité.

En 2001, comme pour faire baisser la tension sociale et politique, le nouveau régime prit l'initiative d'organiser un Forum de réconciliation nationale. Ce Forum fut en substance l'occasion du procès de l'houphouëtisme. Il a été l'espace-temps d'une catharsis collective, puisque tous les objets de passion politique (question foncière, impunité, prévarication, problématique de la citoyenneté) y ont été exposés, mais sans qu'une thérapie politique réelle n'ait émergée des échanges. Cependant, quelques propositions de sortie de crise ont été faites. Mais le climat politique s'est encore alourdi, à la suite du refus du président de la République de s'engager sur ces conclusions du Forum, conclusions parmi lesquelles figure la reconnaissance pleine et entière de la citoyenneté d'Alassane Dramane Ouattara, devenu le symbole de l'exclusion politique des ressortissants du Nord et des métis.

Finalement, dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, éclate à nouveau une mutinerie. Des attaques violentes et simultanées sont signalées dans les villes d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo. Les mutins sont repoussés à Abidjan. Mais Bouaké et Korhogo et, par la suite, Man et Danané tombent aux mains des insurgés qui s'y replient. Le pouvoir parle de « tentative de coup d'État » puis affirme contrôler la situation à Abidjan. Le général Robert Gueï, ancien chef de la junte militaire de décembre 1999 à octobre 2000, un temps accusé d'être le cerveau du putsch, est abattu avec toute sa famille. Un ministre d'État, Émile Boga Doudou, y trouve la mort. Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié (les principaux leaders de l'opposition), dont les vies furent sérieusement menacées, fuient leurs domiciles pour trouver refuge dans des ambassades. Le FPI (le parti au pouvoir) refuse tout dialogue politique avec les mutins. La mutinerie se transforme en rébellion. Le pays coupé en deux depuis lors, est en état de guerre civile. Le Nord est désormais contrôlé par trois rebellions coalisées en une. Elle se fera connaître sous l'appellation « Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire » (MPCI) avant d'être rebaptisée « Forces nouvelles » en fin janvier 2003, au cours de la négociation des accords de Linas-Marcoussis.

Avec cette nouvelle escalade dans la crise ivoirienne, tout semble se dérouler comme si l'on entrait désormais dans une conception clausewitzienne de la politique, où la guerre apparaît comme une continuation de la politique par d'autres moyens. Les arguments mobilisés (problèmes identitaires, demande de justice et d'égalité de traitement dans l'armée, questions foncières) par la rébellion pour justifier la prise d'armes comme ceux évoqués par le pouvoir attaqué pour délégitimer la rébellion (crimes contre l'État de Côte d'Ivoire, illégitimité des tentatives de coup

d'État, quel qu'en soit le motif) le sont au nom de la démocratie. Une fois encore, les actes de violence et le sens qu'en donnent les actants plongent leurs racines dans les malaises sociaux et politiques induits par la crise du compromis houphouëtiste. La prise d'armes se veut une façon de contraindre l'État à un travail politique de réinvention d'un ordre politique plus inclusif pour toutes les composantes sociologiques. Les échecs politiques successifs du traitement politique de ces malaises attendu du processus démocratique depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny, semblent justifier la prolongation de l'action politique par la guerre civile, en situation d'absence de dialogue politique véritable. Le décor de la « guerre du qui est qui » (Marshall-Fratani 2006) est planté.

Dans cette escalade sur le théâtre de la violence en Côte d'Ivoire depuis septembre 2002, s'affrontent deux visions politiques en conflit sur le devenir de ce pays. D'un côté, l'idée de nation et de citoyenneté portée par la rébellion, enracinée dans une vision nostalgique du vivre-ensemble tel qu'organisé politiquement par Houphouët-Boigny, mais sans le rôle de second rang politique dans lequel les ressortissants du Nord ont été confinés. Du moins, c'est plutôt par ce désir d'un vivre-ensemble plus inclusif qu'elle tente de justifier les raisons de sortie du cadre du respect de la légalité pour imposer par la force ce qu'elle considère comme un devoir républicain de justice et un droit à l'égalité des citoyens. De l'autre côté, le régime mis en cause dénonce l'« injustice de l'attaque » perpétrée contre lui et la tentative de prise de pouvoir par la force qui sort des cadres autorisés par les institutions démocratiques. Il justifie son droit à se défendre « par tous les moyens » contre la rébellion, non seulement par le devoir de restaurer l'autorité de l'État de droit, mais aussi par le devoir de résister à la réalisation de desseins politiques portés par des acteurs visibles (la rébellion), eux-mêmes soutenus dans cette « sale guerre » par des acteurs de l'ombre.¹⁹

Les arguments qui, selon la rébellion, fondent la justesse de la guerre civile se retrouvent clairement exprimés dans les conclusions de l'analyse faite par la Compagnie Guépard, une branche armée du MPCI, lors de la cérémonie commémorative du quatrième anniversaire de la rébellion et publiée sur l'internet²⁰ sous le titre « Conflit en Côte d'Ivoire : la situation de guerre peut-elle être évitée ? » :

Une partie de l'armée nationale a pris ses responsabilités, le 19 septembre 2002, aucune autre alternative ne s'offrait. Avant d'en arriver aux armes, nous avons analysé la situation dans le pays, ... nous avons vu que toutes revendications étaient vaines. Concernant notre situation de militaires, nous avons tenté de nous exprimer dans nos rangs, on connaît le résultat : nous avons été contraints de quitter nos familles et de fuir la répression en exil. D'autres frères d'armes y

ont laissé la vie. Les Forces armées des Forces nouvelles ont pris les armes en réponse à la marginalisation des populations du nord ainsi qu'à leur exclusion au sein de l'armée régulière. Si demain les Ivoiriens ont leur document d'identité, le combat n'aura pas été vain. Cette étape, plus que les élections, apportera la paix. Si les Ivoiriens n'obtiennent pas leurs documents d'identité, nous nous retrouverons dans la même situation que celle qui a conduit un groupe d'hommes à prendre les armes. À situation identique, comportement identique. L'ensemble des acteurs de la crise semble négliger cet aspect, préférant se focaliser sur la date des élections. La racine du problème est beaucoup plus profonde. Le peuple ivoirien ne saura se contenter aujourd'hui de planter un décor de bonne conscience démocratique en organisant des élections. En quoi des élections pourraient guérir le pays alors que le problème est plus profond ? Les documents d'identité définissent les nationaux. Les nationaux définissent la nation. À quoi bon organiser des élections si la base même de nation est imprécise ? L'État civil permet à chaque citoyen d'exister, c'est un combat qui dans le contexte ivoirien justifie la guerre.

La rébellion se présente ainsi comme une prise de responsabilité. Une entreprise politique de mise à mort de mécanismes politiques d'exclusion sous-jacente à l'ivoirité dans différentes sphères de la société ivoirienne. Pour la rébellion, même si le pouvoir attaqué n'est pas l'inventeur du concept, il en exploiterait le fond doctrinaire. L'acte de se rebeller en Côte d'Ivoire se veut alors justicier et restaurateur d'un ordre politique plus protecteur des droits des personnes et des communautés victimes d'un doute sur leur citoyenneté ou encore de citoyens victimes de l'inégalité dans l'accès aux faveurs de la République, elle-même malade d'une absence de définition claire de ce qu'est un citoyen. S'inscrivant dans une telle perspective, les rebelles qualifient l'action militaire déclenchée de « guerre juste » parce que, par elle, ses initiateurs entendent mettre fin à la logique d'exclusion politique et donner sens à une nouvelle idée de nation plus inclusive et plus respectueuse de la diversité sociale en tant qu'héritage historique ne pouvant être rejeté.

Le régime attaqué développe toute une autre lecture de ce coup d'État raté. Il le qualifie plutôt de « sale guerre » imposée par une nébuleuse connexion d'intérêts contre le processus de « refondation de la Côte d'Ivoire ». Laquelle refondation implique une nécessaire redéfinition de la ligne de partage entre le « dedans » et le « dehors » en vue d'une meilleure protection des droits politiques, sociaux, économiques et culturels des « vrais Ivoiriens », de ceux « qui y ont un village et qui n'auraient pas un autre pays que la Côte d'Ivoire ». La construction politique de la figure

des comploteurs contre la nation ivoirienne en formation renvoie plutôt à l'image de l'hydre à plusieurs têtes : les ennemis de l'intérieur (les rebelles assignés comme étant des « fils d'immigrés » en raison de leurs origines nordiques proches des zones frontalières) et de l'extérieur parmi lesquels figurent certains pays voisins²¹ et la France. Une conception plus nativiste de défense de l'idée de nation est ici à l'œuvre et justifie les attaques des « jeunes Patriotes » contre les forces onusiennes de maintien de la paix qui, selon eux, sont manipulées discrètement par la France accusée d'être peu favorable à l'émancipation de ses ex-colonies. De ce fait la France et sa force militaire Licorne se heurtent à une hostilité grandissante (Akindès 2007). De sa position d'arbitre en début de crise, la France est devenue une part du problème. Elle est accusée par les partisans du pouvoir en place d'être nostalgique d'un ancien ordre en raison d'un fort soupçon de néocolonialisme qui pèse sur ses accointances historiques avec le système houphouëtiste.

Sur les cendres de l'idée houphouëtiste de nation, la compétition pour imposer une nouvelle vision de patrie semble s'être transformée en source de violations massives des droits de l'homme.

Un Rapport d'Amnesty international (2003) souligne qu'à Bouaké, base du MPCI, certains éléments de la faction armée de la rébellion prirent prétexte de l'impunité des auteurs du charnier de Yopougon pour massacrer plus d'une soixantaine de gendarmes ainsi que des membres de leurs familles. Au cours des enquêtes effectuées par Amnesty à ce sujet, tous les gendarmes rescapés rencontrés se souviennent encore de ces menaces proférées à leur encontre quelques heures avant le début de la tuerie :

À plusieurs reprises, des hommes armés sont entrés dans la prison pour nous regarder et l'un d'eux nous a dit : 'Souvenez-vous du Cheval Blanc²², de la Mercedes noire²³, de Yopougon²⁴, moi j'ai été contraint de partir en exil, vous allez tous mourir.' Un autre est venu plus tard et nous a dit : 'Rappelez-vous Yopougon, maintenant ce sera votre tour. Ce qui doit arriver, arrivera.' (Amnesty International 2003).

La Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), la Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) et le Mouvement ivoirien des Droits humains (MIDH), organisations membres de la FIDH en Côte d'Ivoire, expriment constamment leurs inquiétudes quant à l'ampleur que prennent les actes de violence en Côte d'Ivoire depuis quatre ans. Des assassinats d'hommes politiques, des enlèvements y sont fréquents et sont le fait d'escadrons de la mort. De graves violations des droits de l'Homme sont perpétrées. La banalité et l'insignifiance de la mort donnée collectivement prennent corps sur fond de haine intercommunautaire. On a pu l'observer à l'occasion de la

violence exercée par l'armée et la gendarmerie au cours des manifestations de l'opposition ivoirienne les 25 et 26 mars 2004, à Abidjan et dans le reste du pays. Un rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies accuse les plus hautes autorités ivoiriennes d'être responsables des « massacres du 25 mars 2005 », suite à l'interdiction de cette manifestation bravée par l'opposition. La Commission d'enquête insiste particulièrement sur le fait que les forces de sécurité n'ont pas uniquement visé les manifestants dans la rue, mais aussi des individus à leur domicile. Les « assassinats » ont été commis « sans provocation de la part des manifestants » et « dirigées sur des bases communautaires », notamment contre des ressortissants de pays voisins. Deux charniers ont été constatés. La Commission d'enquête a dénombré au moins 120 morts et 247 blessés parmi la population civile. Outre ces « exécutions sommaires », la Commission d'enquête a mis en évidence d'autres graves violations des droits de l'Homme commises sur les mêmes critères : « torture, arrestations et détentions arbitraires, disparitions ». À cela, il faut ajouter 9 soldats français morts et les 45 autres blessés des bombardements de Bouaké du 6 novembre 2004, les victimes de la fusillade du 9 novembre 2004 devant l'Hôtel Ivoire par l'Armée française auxquelles il faut rajouter les victimes des émeutes anti-françaises qui s'en sont suivies.

L'impunité, dont avaient bénéficié les auteurs du massacre de Yopougon, a alimenté les rancœurs et justifié d'autres massacres et exactions tout aussi impunis. Amnesty international a maintes fois souligné dans ses rapports successifs depuis le soulèvement de septembre 2002 les graves atteintes aux droits humains dont sont responsables toutes les parties impliquées dans le conflit et souligné la nécessité de mettre un terme à ce cycle infernal où chaque massacre se nourrit des tueries précédentes qui, demeurées impunies, servent ensuite de justification aux nouvelles exactions.

Dans la crise ivoirienne qui s'est progressivement transformée en crise politico-militaire, les deux camps opposés en appellent finalement au patriotisme pour justifier leurs actions. Mais ces appels qui reposent sur des représentations contradictoires d'une même patrie. Les notions de patrie et de patriotisme sont évoquées aussi bien par les Forces Nouvelles que par les groupes de défense proches du camp gouvernemental. Le principal mouvement dit de résistance, proche du régime, s'appelle l'« Alliance des Jeunes Patriotes », organisé autour du noyau dur qu'est la FESCI. Ce mouvement, principal soutien du régime, revendique la lutte pour la seconde indépendance de la mère patrie attaquée (Banégas 2006). Quant aux rebelles, regroupés au sein du « Mouvement Patriotique²⁵ de Côte d'Ivoire » (MPCI), ils disent travailler aussi, les armes à la main, à l'avènement d'une certaine idée de patrie. Les imaginaires des deux camps sont donc en conflit sur l'idée de patrie à promouvoir sur le territoire appelé Côte d'Ivoire.

Aussi, le positionnement géographique dans l'espace national des forces militaires en présence, faisait-il penser à un risque de partition du pays en deux, alors qu'il n'en est rien. Au bout de quatre années de conflit armé, les deux parties, tout en gardant le contrôle des espaces qu'ils occupent, ont compris l'intérêt économique mutuel de réduire progressivement les tracasseries et les barrages particulièrement gênants pour la libre circulation des biens et des personnes entre le nord et le sud ivoirien. La signature de l'Accord Politique de Ouagadougou a très vite éloigné la perspective de partition. Il n'est pas inutile de rappeler qu'avant cet Accord déjà, chacun des deux camps n'avait cessé de projeter la conquête de la zone qui n'est pas sous son contrôle. Dans un tel contexte, l'évocation de l'idée de partition du pays n'était à tout point de vue qu'une vue de l'esprit qui ne trouvait aucune justification dans les logiques en acte des belligérants. Durant toute la période de tension, elle n'a guère été projetée, ni dans un camp ni dans l'autre. Le drapeau et l'hymne national sont restés à Abidjan comme à Bouaké une référence symbolique commune. Les protagonistes réaffirmaient, toutes les fois qu'ils en avaient l'occasion, leur souci de réunification du pays. Pour y arriver, le camp gouvernemental priorise le désarmement des rebelles, tandis que la rébellion, elle, met l'accent sur l'identification et l'enrôlement qui permettront à tous les Ivoiriens, quelles que soient leurs origines, de disposer d'une pièce d'identité, premier droit du citoyen et en même temps signe d'appartenance à une patrie. D'où une surenchère dans l'usage politique du concept *patrie* et du patriotisme comme manifestation de signe fort d'engagement en faveur de la patrie. Mais de quelle patrie s'agit-il ? C'est à partir de cette question que prend sens le désaccord politique. C'est au nom de la patrie insuffisamment définie politiquement qu'interagissent violemment les deux parties adverses. Tout indique que la crise ivoirienne renvoie à une crise de gestion de la diversité sociale qui se lit à travers les difficultés à créer le creuset réaliste d'une citoyenneté inclusive et à protéger les droits de ces citoyens (Toungara 2001).

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté d'expliquer dans un premier mouvement, comment la crise militaro-politique qui paralyse la Côte d'Ivoire depuis 2002, s'inscrit dans une tendance plus large d'épuisement du compromis qui a été instauré pendant près de quatre décennies par Félix Houphouët-Boigny. Trente-neuf années au cours desquelles l'idée de nation, telle que vécue collectivement depuis les indépendances jusqu'en 1990, fut finalement le résultat d'une vision personnalisée. Mais le compromis

houphouétiste qui a assuré la cohésion de cet ordre, a progressivement perdu de son efficacité, en raison de l'effondrement des bases économiques qui le soutenaient, de l'épuisement physique de son architecte et des mutations sociologiques de la société ivoirienne ; des mutations qui s'accommodaient de moins en moins d'un tel dispositif.

Dans un deuxième mouvement, nous avons tenté de montrer la dynamique concurrentielle de réinvention d'une nouvelle idée de nation qui naît dans une escalade de brutalisation de la société, mais au nom de la démocratie. Ce mouvement de démocratisation a progressivement secrété un continuum de violence qui rend particulièrement coûteux au plan humain cette expérience ivoirienne de réinvention d'un autre ordre politique. Depuis le 4 mars 2007, le chef de l'État ivoirien, Laurent Gbagbo, et le chef de son opposition armée, Guillaume Soro Kigbafori, ont conclu un Accord politique à Ouagadougou, sous la médiation du Président du Faso, Blaise Compaoré, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'identification des populations ivoiriennes, avec à la clé l'organisation d'élections démocratiques et le désarmement constituent la colonne vertébrale de l'Accord, clé de voûte pour la paix. Cet Accord, à l'initiative du président ivoirien, se veut avant tout une recherche de solution endogène et africaine à la crise ivoirienne. Il se veut une initiative endogène par opposition aux solutions exogènes proposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies et la France. Il paraît trop tôt de pronostiquer les chances de succès de ce sursaut national. Mais s'il conduit la Côte d'Ivoire à une réconciliation politique, il fera date dans les annales d'histoire des solutions de sortie de crise en Afrique.

Notes

1. Si les termes de l'Accord du 4 mars signé à Ouagadougou entre le Président Laurent Gbagbo et Guillaume Soro sont respectés, cette situation devrait évoluer. Puisque selon cet Accord, à partir du 16 avril 2007, les « forces impartiales » (casques bleus de l'Onu et dispositif français « Licorne ») devraient progressivement évacuer la « zone de confiance » coupant la Côte d'Ivoire en deux.
2. La Côte d'Ivoire est une mosaïque de plus de soixante ethnies regroupées en quatre grandes familles linguistiques : les Mandé (Malinké, Dan, Kwéni), les Voltaïques plus communément appelés aujourd'hui Gur (Sénoufo, Koulango, Lobi), les Kru (Wé, Bété, Dida, Bakwé, Néyo), les Kwa ou l'entité Akan (Agni, Baoulé, Abron, Alladian, Avikam et les ethnies lagunaires).

3. Lamine Diabaté fut ancien directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, ancien ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances sous Félix Houphouët-Boigny.
4. En fait « qui est fou » pour ne pas taire ses critiques et profiter des possibilités réelles ou virtuelles de positionnement ou d'enrichissement personnel qu'offre le système.
5. On peut lire à ce sujet et avec beaucoup d'intérêt, pour la compréhension de l'actualité, les vives controverses provoquées par une telle économie politique dans le milieu académique, entre les courants dépendantistes représentés par Samir (1967), Bernstein and Campbell (1985), Campbell and Lubeck, 1987 et les libéraux (Fauré, 1982 ; Médard, 1982) de l'autre.
6. Lire Le Pape, Marc, 1997. Dans une sociologie historique de la construction de l'expérience urbaine en Côte d'Ivoire, Marc Le Pape rapporte les incidents survenus en 1938 et qui, à l'époque, étaient liés aux conditions de l'inégalité et de l'emploi urbains entre autochtones ivoiriens et certains collectifs nationaux fortement représentés à Abidjan. Le rapatriement des Dahoméens et Togolais en 1958 et les arguments qui le fondent corroborent l'existence d'une tension historique latente entre étrangers ouest-africains et Ivoiriens sur le partage des richesses nationales.
7. Face aux difficultés de finances publiques, l'État ivoirien s'est engagé dans une série de Programmes d'Ajustement et de Stabilisation. Dans ce cadre, il a bénéficié entre 1981 et 1993 de neuf prêts d'ajustement, sans réussir véritablement à relancer l'activité économique.
8. Lire l'analyse entre l'introduction de la violence à l'école et la crise d'une certaine croyance dans la réussite sociale dans : Proteau, Laurence (entretien avec), 2005, « De la « guerre scolaire » au conflit armé en Côte d'Ivoire », *Journal des anthropologues*, pp. 249-263.
9. En 1992, un mouvement de grogne au sein de la Garde présidentielle avait débordé dans la grande ville d'Abidjan, et s'était achevé par le pillage de la cave du président. En 1990, une mutinerie avait jeté dans les rues quatre bataillons de 500 jeunes conscrits qui exigeaient d'être intégrés dans l'armée régulière. Ils ont obtenu satisfaction. Auparavant, les rébellions de Martin Yaenli en 1977, des colonels Sio et Kouamé en 1975, ou le coup de force du général Bony en 1973, avaient presque accoutumé la population à de telles sautes d'humeur. » ((Bouquet 2005:11).
10. La naissance de la FESCI correspondait à une volonté et à une démarche de rupture avec le contrôle exercé par le parti unique jusque-là sur le monde étudiantin à travers le MEECI, resté seul mouvement et « seul et unique voix du monde scolaire et étudiantin ».
11. Des groupes de « loubards », selon leur dénomination locale, seraient organisés et payés par le pouvoir pour casser les partisans de la FESCI politiquement gênants.
12. Cette marche avait été organisée pour protester contre le refus du président de la République, Félix Houphouët-Boigny, de tenir compte des conclusions d'une enquête concernant les brutalités dont se serait rendue coupable l'armée, en mai

1991, lors d'une intervention dans la cité universitaire de Yopougon, à Abidjan. Selon le rapport de la commission d'enquête, bien qu'aucun décès n'ait été déploré, les soldats avaient frappé des étudiants et violé des étudiantes. Les membres de la commission recommandaient aux autorités de sanctionner Robert Gueï, chef d'état-major des armées – promu général peu après cette action controversée –, pour avoir donné l'ordre à ses troupes d'intervenir. Le 29 janvier 1992, le président Houphouët-Boigny a rendu publiques les conclusions de la commission d'enquête, mais il s'est refusé à prendre des sanctions contre Robert Gueï, arguant que celui-ci était le meilleur chef militaire du pays et que toute mesure prise à son encontre risquait de diviser l'armée. Il a publiquement réaffirmé sa confiance à son chef d'état-major, garantissant ainsi à ce dernier et à un certain nombre d'autres militaires une totale impunité pour les violations des droits de l'homme commises en mai 1991 (pourtant passibles de sanctions aux termes mêmes de la loi ivoirienne).

13. Précisons que le multipartisme n'avait jamais été banni de la constitution, même lorsqu'il n'était pas à l'ordre du jour.
14. Ce qualificatif vient de ce que cette manifestation qui a marqué la conscience nationale, par son niveau de violence, eut lieu un mardi. Cette marche fut organisée à Abidjan par des partis d'opposition. Elle était dirigée par Laurent Gbagbo du Front populaire ivoirien (FPI) et Francis Wodié du Parti ivoirien des Travailleurs (PIT). L'État oppose une extrême violence aux manifestants qui, eux aussi, étaient armés de bâtons et de gourdins. Des actes de vandalisme ont été enregistrés dans des villes de l'intérieur comme Ourahadio, Divo, Bassam, Adzopé et Danané, où des stations d'essence ont été incendiées. Des renforts y ont été dépêchés pour assurer la sécurité des populations. À Gagnoa le bureau des PTT et la mairie ont été saccagés par les manifestants. Une trentaine d'entre eux ont été interpellés suite à ces casses. Quelques incidents moins importants ont également été signalés.
15. Deux ans avant cette manifestation, le 2 mars 1990, la rue a scandé : « *Houphouët voleur !* », « *Houphouët corrompu !* », « *À bas Houphouët !* », « *Houphouët démissionne !* », « *Dictateurs dehors !* ». Les 14, 16 et 21 mai 1990, l'armée et la police avaient fait leur entrée sur la scène de la contestation pour cause de revendications matérielles.
16. Précisons qu'au cours des événements du 18 février, Laurent Gbagbo a échappé à un attentat avant d'être ensuite arrêté en même temps que son épouse, son fils et des militants de l'opposition. Le leader du principal mouvement étudiant FESCI, Martial Ahipeud, et des leaders d'associations de défense des droits de l'homme ont également été mis aux arrêts. 77 prisonniers d'opinion, arrêtés en février et mars 1992, ont purgé des peines de un à trois ans d'emprisonnement. La plupart ont finalement fait 3 mois avant d'être libérés.
17. C'est la Loi n°98750 du 23 décembre 1998, Journal officiel du 14 janvier 1999 sur le domaine foncier rural. Les décrets d'application ont été signés le 13 octobre 1999 (ministère d'État, ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, s. d., Recueil des textes relatifs au domaine foncier rural). La loi réserve la propriété

foncière rurale aux Ivoiriens. Elle prévoit une première phase de dix ans (après sa promulgation, soit la limite de janvier 2009) durant laquelle tout détenteur de droits fonciers impliquant une appropriation de la terre (à l'exclusion des modes de faire-valoir indirects) doit faire reconnaître ses droits pour obtenir un certificat foncier (individuel ou collectif). Passé ce délai, la terre est immatriculée au nom de l'État et l'exploitant en devient le locataire. Au terme d'une seconde période de trois ans, les certificats fonciers détenus par des Ivoiriens doivent donner lieu à une immatriculation individuelle et aboutir à la délivrance d'un titre de propriété privée définitif. Les exploitants non-ivoiriens ne peuvent aspirer qu'à une promesse de bail emphytéotique, soit auprès des titulaires autochtones de certificats fonciers, au cas où ceux-ci les auraient fait figurer parmi les « occupants de bonne foi », soit auprès de l'État si la terre est immatriculée au nom de celui-ci. On comprend que le projet de loi ait été appuyé par les bailleurs de fonds pour son orientation libérale, puisque la loi organise à marche forcée la généralisation de la propriété privée individuelle. Mais paradoxalement, cette finalité de la loi, pourtant essentielle, n'a pas donné lieu à débat dans l'arène politique nationale.

18. Dans la nuit du 17 au 18 mai 2000, la résidence du chef de l'État Robert Guéi avait subi une attaque militaire. Le complot du cheval blanc aurait été monté par le commandant Sidibé Adama, alors proche du général Robert Guéi, pour assassiner ce dernier. L'organisation et la planification de ce complot avaient failli effectivement coûter la vie au chef de l'État Robert Guéi. Son cheval blanc avait été criblé de balles. Le nom attribué à ce complot vient de ce que les assaillants croyaient que Guéi s'était transformé en cet animal.
19. Parmi ces « ennemis de l'ombre » sont cités Alassane Dramane Ouattara, soupçonné d'être le financeur discret de la rébellion, son allié objectif Blaise Compaoré, président du Burkina Faso, qui a offert son territoire comme arrière-base à la rébellion et la France qui aurait un intérêt politique à la déstabilisation du pouvoir d'Abidjan qui ne fait aucun mystère de son souhait, à court ou moyen terme, de réviser certains termes des accords économiques et militaires qui lient la France et la Côte d'Ivoire. Ce dont Paris se défend en arguant que la France a de moins en moins d'intérêt en Côte d'Ivoire.
20. <http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/direct.htm#guerre19>
21. Le Burkina Faso et le Mali sont particulièrement visés.
22. Entendez « Complot du cheval blanc » à la suite de laquelle plusieurs soldats ressortissants du nord furent tués par la garde rapprochée du Général Guéi.
23. Entendez « Complot de la Mercedes noire ». C'est le nom donné à une attaque présumée contre la RTI, le camp militaire d'Agban, le palais présidentiel, le camp d'Akouédo dans la nuit du 7 au 8 janvier 2000 qui a échoué. Le Burkina, le Mali, le Niger ainsi que le RDR sont accusés. Deux soldats sont tués et près de 100 personnes sont arrêtées.
24. Entendez « Charnier de Yopougon ».
25. Souligné par nous.

Références

- Addi, Lahouari, 1994, *L'Algérie et la démocratie : Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris : La Découverte.
- Addi, Lahouari, 1999, *Les mutations de la société algérienne. Famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris : La Découverte.
- Akindès, Francis, 2000a, « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire. La paupérisation en Côte d'Ivoire est-elle réversible ? », *Politique africaine*, n° 78, pp. 126-141.
- Akindès, Francis, 2000b, « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexion à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », in *Bilan des Conférences nationales et autres processus de transition démocratique*, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris : Éditions Pedone, p. 516.
- Akindès, Francis, 2004, *The roots of the military-political crises in Côte d'Ivoire*, Uppsala (Sweden) : Nordiska Afrikainstitutet, 46 p.
- Akindès, Francis, 2007, « Vue de Côte d'Ivoire. Le double jeu de Paris se retourne contre lui », *Alternatives Internationales*, pp. 55-56.
- Amnesty International, 2003, « Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis. Du massacre des gendarmes à Bouaké aux cherniers de Daloa, de Monoko-Zohi et de Man » in Amondji, Marcel, 1984, *Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire*, Paris: Karthala.
- Amondji, Marcel, 1984, *Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire l'envers d'une légende*, Paris: Karthala.
- Azam, Jean-Paul, 1994, *La faisabilité politique de l'ajustement en Côte d'Ivoire (1981-1990)*, Paris : OCDE.
- Banégas, Richard, 2006, « Côte d'Ivoire: patriotism, ethnonationalism and other african modes of self-writing », *African Affairs*, vol. 105, n° 421, pp. 535-55.
- Banque mondiale. 1989, *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable*, Washington : Banque Mondiale.
- Bohara, Alok K., Neil J. Mitchell, et Mani Nepal, 2006, « Opportunity, Democracy, and the Exchange of Political Violence: A Subnational Analysis of Conflict in Nepal », *Journal of Conflict Resolution*, n° 50, pp. 108-128.
- Bouquet, Christian, 2005, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris : Armand Colin.
- Braud, Philippe, 2005, « La violence politique : repères et problèmes », in *Cultures et Conflits* 58 (<http://www.conflits.org/document.php?id=406>)
- Castoriadis, Cornelius, 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil.
- Collett, Moya, 2006, « Ivorian Identity constructions: Ethnicity and Nationalism », in the *Prelude to Civil War* », *Nations and Nationalism*, n° 12, pp. 613-629.
- Contamin, Bernard et Memel-Fotê, Harris, 1997, *Le modèle ivoirien en questions. Crise, ajustements, recompositions*, Paris : Karthala.
- Crook, Richard, 1997, « Winning Coalitions and Ethno-Regional Politics: The Failure of the Opposition in the 1990 and 1995 Elections in Côte d'Ivoire », *African Affairs*, N° 96, pp. 215-242.

- Diabaté, Idriss, Ousmane, Dembélé, et Francis, Akindès (Ed.), 2005, *Intellectuels ivoiriens face à la crise*, Paris : Karthala.
- Diarra, Samba, 1997, *Les faux complots d'Houphouët*, Paris : Karthala.
- Fauré, Yves-André et Médard, Jean-François (1982), *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris : Karthala.
- Fauré, Yves-André, 1982, « Le complexe politico-économique », in *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, ed. par Yves-André Fauré and Jean-François Médard, Paris : Karthala, pp. 21-60.
- FIDH, 2000, *Côte d'Ivoire. Enquêtes sur le charnier de Yopougon du 26 octobre 2000*, Paris : FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme).
- Gèze, François, 2005, « Armée et nation en Algérie : l'irréparable divorce », *Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique*, pp. 175-204.
- Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, (2004), *Rapport de la Commission d'enquête sur les événements liés à la marche prévue le 25 mars 2004 à Abidjan (Côte d'Ivoire)* (No. S/2004/384), Genève : Nations Unies, Conseil de Sécurité.
- Kieffer, Guy-André, 2000, « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique africaine*, pp. 26-44.
- Kirwin, Matthew, 2006, « The Security Dilemma and Conflict in Côte d'Ivoire », *Nordic Journal of African Studies*, n° 15, pp. 42-52.
- Konaté, Siendou, 2004, « The Politics of Identity and Violence in Côte d'Ivoire », *West Africa Review*, pp. 1-11.
- Konaté, Yacouba, 2002, « Le destin d'Alassane Dramane Ouattara », in *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, edited by Marc Le Pape and Claudine Vidal, Paris : Karthala.
- Konaté, Yacouba, 2003, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*, pp. 49-70.
- Koné, Amadou, 2003, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris : Karthala.
- Langer, Arnim, 2005, « Horizontal Inequalities and Violent Group Mobilization in Côte d'Ivoire », *Oxford Development Studies*, n° 33, pp. 25-45.
- Le Pape, Marc, 1997, *L'énergie sociale. Économie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995*, Paris : Karthala.
- Le Pape, Marc et Vidal, Claudine, 2003, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala,
- McGowan, Patrick J., 2003, « African military coups d'État, 1956-2001: Frequency, Trend and Distribution », *Journal of Modern African Studies*, n° 41, pp. 339-370.
- McGowan, Patrick J., 2006, « Coups and Conflict in West Africa, 1955-2004: Part II, Empirical Findings », *Armed Forces Society*, n° 32, pp. 234-253.
- Médard, Jean-François, 1982, « La régulation sociopolitique », in Fauré, Yves-André et Médard, Jean-François, ed., *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris: Karthala, pp. 61-88.
- Memel-Foté, Harris, 1991, « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », in *Conférences Marc Bloch*.

- Memel-Foté, Harris, 1991, « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », *Cahiers d'Études africaines*, 123 XXXI-3, pp. 263-285.
- Memel-Foté, Harris, 1997, « De la stabilité au changement. Les représentations de la crise politique et les réalités des changements », in Contamin, Bernard et Memel-Foté, Harris, *Le modèle ivoirien en questions. Crise, ajustements, recompositions*, Paris : Karthala, pp. 611-33.
- Nguessan, Kouamé, 2003, « Le coup d'État de décembre 1999 : espoirs et désenchantements », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, pp. 51-80.
- Proteau, Laurence (entretien avec), 2005, « De la « guerre scolaire » au conflit armé en Côte d'Ivoire », *Journal des anthropologues*, n° 100-101, pp. 249-63.
- Smith, Stephen, 2002, « La France dans la crise ivoirienne : ni ingérence, ni indifférence, mais indolence post-coloniale », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, pp. 311-324.
- Toungara Maddox, Jeanne 2001, « Francophone Africa in flux: Ethnicity and Political Crisis in Côte d'Ivoire », *Journal of Democracy*, n° 12, pp. 63-72.
- Whitaker, Beth Elise, 2005, « Citizens and Foreigners: Democratization and the Politics of Exclusion in Africa », *African Studies Review*, n° 48, pp. 109-26.
- Wieviorka, Michel, 1998, « Le nouveau paradigme de la violence (Partie 1) », *Cultures et Conflits*.
- Yapi Diahou, Alphonse, 2002, « De la composition et de la solidarité des régions en Côte d'Ivoire », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, pp. 191-213.
- Zakaria, Fareed, 2003, *The Future of Freedom: Illiberal Democracy at Home and Abroad*, New York : W.W. Norton & Company.